

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de la Nouvelle école de Carignan, tenue le 8 octobre 2024, à 18 h 30, au salon du personnel de l'école.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher	Parent
Madame Marie-Christine Jean	Parent
Madame Stéphanie Mete	Parent
Madame Ingrid Tchagongom	Parent
Monsieur Jean-François Audy	Enseignant
Madame Julie Drapeau	Enseignante
Monsieur Louis Munger	Employé de soutien
Madame Julie Vallée	Employée de soutien

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Monsieur Mathieu Chamberland	Directeur
Madame Sonia Gagnon	Secrétaire d'école

SONT ABSENTS :

1. Constat du quorum et ouverture de la séance

Monsieur Mathieu Chamberland souhaite la bienvenue à tous les membres. Il fait constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 36.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La direction fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher, secondé par Madame Julie Vallée, d'adopter l'ordre du jour tel quel.

CÉ132-2024-2025-01 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre de juin 2024

3.1. Suivi au procès - verbal

Comme c'est une première séance à vie du conseil d'établissement de la nouvelle école de Carignan, il n'y a pas de lecture et d'adoption d'un procès-verbal à effectuer.

3.2 Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

4. Parole au public

Madame Caroline Caralexidis, substitut-parent au CÉ, assiste à la séance en tant que public.

5. Points de décision et d'adoption

5.1. Élections aux postes de présidence, vice-présidence

Monsieur Charles-Antoine Godue Faucher se présente et se propose pour le poste de président.

Madame Marie-Christine Jean se présente et se propose pour le poste de vice-présidente.

Monsieur Mathieu Chamberland propose l'adoption des élections de Monsieur Godue Faucher et de Madame Jean aux postes de président et de vice-présidente au Conseil d'établissement.

CÉI32-2024-2025-02 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Révision et adoption des règles de régie interne

La direction invite le président à effectuer, dès lors, l'animation de la séance. Monsieur Godue Faucher invite toutes les personnes présentes à la séance à se présenter et à indiquer rapidement leur parcours personnel ou professionnel.

Monsieur Chamberland présente et effectue la lecture du document des règles de régie interne.

Il est proposé par Madame Ingrid Tchagongom d'adopter la révision des règles de régie interne telle quelle.

CÉI32-2024-2025-03 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3. Élaboration du calendrier des rencontres

Messieurs Chamberland et Godue Faucher proposent l'élaboration du calendrier des rencontres du conseil d'établissement en tenant compte des dates des rencontres prévues au calendrier du Comité de parents du CSSP, dont fait partie Madame Stéphanie Mete.

Un minimum de cinq rencontres par année doit être prévu et certaines rencontres pourraient être annulées en cours d'année.

Voici le calendrier proposé :

- ❖ Mardi 8 octobre 2024
- ❖ Mardi 26 novembre 2024
- ❖ Mardi 28 janvier 2025
- ❖ Mardi 18 mars 2025
- ❖ Mardi 29 avril 2025
- ❖ Mardi 10 juin 2025

Madame Tchagongom propose l'adoption du calendrier des rencontres élaborées.

CÉI32-2024-2025-04 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4. Programmation des activités éducatives complémentaires

Un tableau explicatif des activités éducatives complémentaires proposées par les enseignants a été remis aux membres du CÉ. Les activités proposées pour l'année 2024-2025 sont les suivantes :

Pour les élèves du préscolaire :

- | | |
|--------------------|--|
| ❖ 28 octobre 2024 | Cucurbita et la tarte à la citrouille |
| ❖ 17 décembre 2024 | Spectacle « Les trois voeux » |
| ❖ 7 février 2025 | Madame sacoche |
| ❖ 16 mai 2025 | Chouettes à voir - Un oiseau de quoi ? |
| ❖ 16 juin 2025 | *** Sortie – Exporail |

Pour les élèves du 1^{er} cycle :

- | | |
|--------------------|--|
| ❖ 15 novembre 2024 | Neurones atomiques - Système scolaire |
| ❖ 28 janvier 2025 | Futés de nature |
| ❖ 26 mars 2025 | *** Sortie - Alice de l'autre côté - Pôle culturel |
| ❖ 13 juin 2025 | *** Sortie - Ninja Factory |

Pour les élèves du 2^e cycle :

- | | |
|-------------------|---|
| ❖ 25 octobre 2024 | *** Sortie - La maison des cultures amérindiennes |
| ❖ 7 novembre 2024 | Neurones atomiques - Machines simples |
| ❖ 23 janvier 2025 | Les mots s'animent |
| ❖ 20 mars 2025 | Chouettes à voir - Des oiseaux de proie |
| ❖ 11 juin 2025 | *** Sortie - L'Estacade – autobus |

Pour les élèves du 3^e cycle :

- | | |
|-------------------|---|
| ❖ 5 novembre 2024 | *** Sortie - Centre des sciences de Montréal (5 ^e année seulement) |
| ❖ 17 juin 2025 | *** Sortie - Motion parc Évolutif |
| ❖ 17 février 2025 | *** Sortie - Prince Panthère - Pôle culturel (6 ^e année seulement) |

Julie Vallée propose l'approbation des activités éducatives complémentaires 2024-2025 et l'envoi aux parents des sondages spécifiques pour chaque niveau. Il est à noter qu'un taux de participation de plus de 80 % devra être atteint afin que les activités aient lieu.

CÉI32-2024-2025-05 - La proposition est approuvée à l'unanimité.

5.5. Frais chargé aux parents

Un document explicatif des frais chargés aux parents est présenté. Les coûts incluent les frais de l'agenda scolaire, de la reprographie et des activités éducatives complémentaires pour les différents niveaux. Les coûts varient entre trente-cinq et quatre-vingt-quinze dollars.

Julie Vallée propose l'approbation des frais chargés aux parents.

CÉI32-2024-2025-06 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.6. Sorties autour de l'école

La direction indique que le personnel souhaiterait avoir l'approbation du CÉ pour effectuer des sorties ou des marches à l'extérieur avec les élèves, et ce, dans un rayon de plus ou moins deux kilomètres de l'école (rues avoisinantes, piste cyclable, etc.).

Stéphanie Mete propose l'approbation des sorties autour de l'école.

CÉI32-2024-2025-07 - La proposition est approuvée à l'unanimité.

5.7. Collations spéciales lors d'événements

La direction explique rapidement la Politique alimentaire régie par le CSSP. Tous sont en accord pour des collations spéciales lors des fêtes thématiques : Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques, etc. Cependant, Madame Mete demande d'aviser les parents lors des autres occasions (par exemple : film et maïs soufflé) et de limiter la fréquence de celles-ci.

Monsieur Louis Munger propose l'approbation des collations spéciales lors d'événements.

CÉI32-2024-2025-08 La proposition est approuvée à l'unanimité.

5.8. Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Monsieur Godue Faucher mentionne qu'un budget de plus ou moins 350 \$ est accordé annuellement à chaque conseil d'établissement. Ce budget est habituellement utilisé en fin d'année pour offrir un repas aux membres lors de la dernière rencontre de juin. Ce montant pourrait aussi servir aux membres qui auraient besoin de payer des frais de gardiennage pour leur permettre d'assister aux réunions. Les membres qui en éprouvent le besoin sont invités à en faire la demande.

Monsieur Jean-François Audy propose l'adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ.

CÉ 132-2024-2025-09 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Points d'échange et d'informations

6.1. Mise à jour de la liste des membres du Conseil et publication sur le site.

La liste des membres du conseil d'établissement 2024-2025 est maintenant disponible sur le site Web de l'école. Une demande de création d'une adresse courriel destinée au président a été demandée auprès du CSSP. Dès réception, elle sera fonctionnelle afin que toute demande puisse être acheminée directement à Monsieur Godue Faucher. Quant à toute demande auprès de la représentante du comité de parents de l'école, c'est l'adresse courriel personnelle de Madame Mete qui sera utilisée. Elle est déjà, quant à elle, disponible sur le site Web de l'école.

6.2. Projet éducatif – suivi

La direction explique en quoi consiste un projet éducatif. Le président complémente l'information en indiquant que le MELS vise des objectifs à mettre en place dans chacune des écoles (moyens, stratégies, climat scolaire, etc.). La démarche pour la mise en place du projet de l'école devrait être effectuée au retour des Fêtes. Actuellement, la priorité est la mise en place des valeurs de l'école.

6.3. Formation obligatoire

Comme le lien de la formation obligatoire avait été remis aux membres lors de l'envoi de l'ordre du jour de séance au conseil d'établissement, la plupart d'entre eux indiquent avoir suivi la [formation](#) avant la présente séance.

6.4. Dénonciation de conflit d'intérêts

Un formulaire de dénonciation de conflit d'intérêts a été remis et rempli par chacun des membres du conseil d'établissement.

6.5. Fréquence des communications (bulletin)

La direction indique les dates prévues pour les bulletins de l'année scolaire en cours et des rencontres de parents prévues en novembre (20 et 21 novembre). Lors de l'émission du 2^e bulletin en mars, seuls les parents des élèves éprouvant des difficultés seront conviés à une autre rencontre. Tous les documents sur les normes et modalités pour chacun des niveaux sont disponibles sur le site Web de l'école, sous la pastille « enseignement ».

6.7. Projet de financement

La direction invite les membres à réfléchir pour des idées de projet de financement. Un sondage auprès du personnel sera effectué pour déterminer les besoins de l'école.

7. Parole aux divers représentants

7.1. Comité de parents

Madame Stéphanie Mete a participé à la première rencontre du Comité de parents du CSSP dans les derniers jours. Elle indique que le principal sujet fut celui de ce que représente un Comité de parents et de la détermination du calendrier des rencontres. Le Comité de parents du CSSP est formé par la représentation d'un parent par école primaire, secondaire ou préscolaire du territoire.

7.2. Service de garde

Madame Julie Vallée indique qu'elle a réussi à pourvoir tous les postes de son équipe au service de garde. Ce fut un travail demandant, mais le résultat est là. Une belle équipe de six éducatrices et de six surveillantes au dîner et une personne à l'accueil. Les TES sont également présents sur les heures du SDG et lors des journées pédagogiques.

Le Traiteur « Merenda » effectue la livraison des repas au bon moment et la distribution se déroule très bien.

Pour ce qui est des journées pédagogiques, le calendrier est complété. Tous les élèves peuvent participer à celles-ci. Quelques sorties (Zoo, Ninja factory, Projet X, etc.) et quelques activités maisons, animées par les éducatrices auront lieu à différentes dates. Au besoin, les parents peuvent modifier leur réservation jusqu'à 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité.

7.3. Parole aux membres

Monsieur Louis Munger indique qu'il accompagne quelques élèves éprouvant des difficultés à mieux gérer leur comportement sur les heures de dîner, et ce, dans un but de créer une période de dîner plus calme pour eux. Une période de jeux est également prévue lors de celle-ci.

Un membre parent s'interroge quant aux départs des élèves en autobus et/ou du service de garde. Madame Julie Vallée explique que des ajustements ont été effectués. Les personnes autorisées doivent dorénavant présenter une pièce d'identité lors de leur arrivée à l'accueil du service de garde.

7.4. Informations de la direction

Aucune information complémentaire à émettre.

8. Questions diverses

Aucune question

9. Mot de la fin et levée de la séance

Le président propose la levée de la séance à 20 h 26.

CÉI32-2024-2025-10 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

SIGNATURES :



Charles-Antoine Godue Faucher

Président(e) du Conseil d'établissement



Mathieu Chamberland

Directeur